

Pour diffusion immédiate

## La MRC de Thérèse-De Blainville donne le coup d'envoi de la 26<sup>e</sup> édition du Défi OSEntreprendre des Laurentides



**Sainte-Thérèse, le 24 janvier 2024** – Le préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville, M. Eric Westram et le président d'honneur du **Défi OSEntreprendre** M. Derick Fonseca, président de l'entreprise Le Bon Plan Marketing spécialisée en création de contenu et performance numérique, ont donné le coup d'envoi de la 26<sup>e</sup> édition à l'occasion d'une conférence de presse organisée par la MRC de Thérèse-De Blainville.

Le **Défi OSEntreprendre** est un grand mouvement québécois qui fait rayonner annuellement les initiatives entrepreneuriales de quelque 47 000 personnes : des jeunes du primaire jusqu'à l'université appuyés par leurs intervenants scolaires avec son volet Scolaire, de nouveaux entrepreneurs avec son volet Création d'entreprise, des entrepreneurs au cheminement inspirant avec son volet Réussite inc. et des modèles d'approvisionnement d'ici avec son volet Faire affaire ensemble. Il se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national. Pour sa mise en œuvre, plus de 300 responsables se mobilisent dans les 17 régions du Québec afin de mettre en lumière les projets issus de leur milieu.

Encore une fois cette année, le service du développement économique de la MRC de Thérèse-De Blainville agit à titre de coordonnateur du volet Création d'entreprise. Pour être admissible, un entrepreneur doit mettre sur pied une entreprise qui n'a pas généré de revenus avant le 1er avril 2023 et dont le démarrage est fixé, au plus tard, au 31 décembre 2024. Les entreprises participantes doivent être enregistrées au Registraire des entreprises du Québec pour assurer la validité de leur inscription. Les entreprises seront classifiées selon les sept catégories suivantes : bioalimentaire, économie sociale, innovation technologique et technique, commerce, services aux individus, service aux entreprises et exploitation/transformation/production.

Les entrepreneurs seront évalués à trois niveaux : local (MRC de Thérèse-De Blainville), les gagnants se rendront ensuite au niveau régional (les Laurentides) puis ceux ayant été primés auront la chance de représenter leur région administrative à l'échelle de la province. Les critères d'évaluation sont la qualité du plan d'affaires, l'originalité et l'innovation, le profil entrepreneurial, l'impact social du projet, la rentabilité, la pérennité, etc.

*« Nous sommes très fiers de lancer l'édition 26<sup>e</sup> du Défi OSEntreprendre dans le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville pour donner un coup de pouce aux nouvelles PME émergentes en termes de visibilité, accompagnement et reconnaissance. Nous espérons, encore une fois, dénicher de très belles perles entrepreneuriales dans notre territoire »* conclut le préfet de la MRC, M. Westram.

Pour sa part, monsieur Derick Fonseca souhaite dire aux entrepreneurs aspirants le message suivant *« Être entrepreneur, c'est accepter de travailler plus fort qu'en tant qu'employé, sans avoir la sécurité, la stabilité et surtout, de ne pas avoir de reconnaissance de la part d'un employeur. Le Défi OSEntreprendre est votre moment! Le moment de célébrer l'entrepreneuriat et le courage de toutes les personnes derrière ces belles entreprises. Des personnes qui ont foncé avec une vision et osé entreprendre! »*.

Deux dates sont importantes à retenir : celle du **mardi 12 mars 2024 à 16h00** au plus tard pour l'inscription des projets et celle du **mercredi 27 mars 2024** alors qu'aura lieu le gala local du Défi OSEntreprendre au Centre de formation professionnelle des nouvelles technologies; Centre de services scolaire des Mille-Îles; 75, rue Duquet; Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5R8. Pour s'inscrire et obtenir davantage d'information, veuillez consulter le [www.osentreprendre.quebec](http://www.osentreprendre.quebec).

#### **À propos de la MRC de Thérèse-De Blainville**

*La MRC de Thérèse-De Blainville est située sur la Couronne Nord de Montréal. Elle est l'une des MRC constituantes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et est aussi, la porte d'entrée de la région des Laurentides. Sa population est proche de 165 000 habitants répartie sur une superficie de 207 km<sup>2</sup> et dans sept (7) Villes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. C'est un territoire qui offre les avantages de l'attractivité à la fois de la région métropolitaine et des Laurentides. Outre le fait que la MRC soit desservie par une ligne de train de banlieue, par trois gares et par de nombreux circuits d'autobus, elle est aussi arborée de trois autoroutes (A13, A15, A640 et très prochainement A19) et de la rivière des Mille Îles. En fait, c'est un territoire où il fait bon vivre et travailler!*

- 30 -

Source : Kamal El-Batal, Ph.D., Adm.A.  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
450-621-5546

Pour information :  
Jade Laporte  
Conseillère au développement économique et entrepreneuriat  
450-621-5546, poste 218